

## **CHSCT du 09 Mars 2015 et CTL du 12 Mars 2015 CIRCULEZ, Y'A RIEN A VOIR ...**

**CHSCT** : Après la nécessaire mise en place administrative de ce premier CHSCT consécutif aux élections professionnelles de décembre 2014, les membres de cette instance sont immédiatement entrés dans le vif du sujet avec l'examen du Budget 2015 puis du projet de fermeture des trésoreries de Rougemont et de Clerval au 1<sup>er</sup> mai 2015.

Concernant le Budget 2015, si un certain nombre de dépenses ont d'ores et déjà été validées car relevant directement de la compétence du CHSCT, l'adoption d'autres dépenses a été subordonnée à un examen plus approfondi qui aura lieu en groupe de travail. Face à la réduction constante de leurs budgets de fonctionnement, les différentes Directions locales ont en effet souvent la forte tentation de vouloir faire supporter au CHSCT des dépenses qui relèvent en réalité de leur propre compétence. Nos représentants syndicaux siégeant au CHSCT et qui entendent rester vigilants sur ce point ont constaté que la DRFIP n'était pas la dernière à vouloir abuser de ce stratagème.

Concernant la fermeture programmée des Trésoreries de Rougemont et de Clerval, après avoir entendu les arguments de la DRFIP, la représentation syndicale s'est prononcée unanimement contre ces deux projets au motif que les conditions de travail des nouvelles équipes constituées à Baume les Dames et L'isle sur le Doubs seront considérablement altérées par une surcharge de travail non compensée par un apport d'effectifs suffisants (arrivée d'un seul agent à Baume les Dames alors que deux emplois sont transférés et arrivée non pérenne de deux agents à L'isle sur le Doubs, l'un d'entre eux rejoignant l'EDR dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015). Ce refus a également été motivé par des arguments sécuritaires, notamment au niveau des risques routiers encourus par les agents du fait de l'augmentation de la distance pour rejoindre leur nouvelle affectation. Enfin, concernant la création d'une permanence de la DRFIP en mairie de Rougemont, il a été jugé que les mesures de protection prévues ne sont pas suffisantes pour garantir la sécurité de l'agent désigné et des fonds détenus. Mais de toute évidence, la Présidente de séance n'a que faire de ce vote de désapprobation, sa seule valeur à ses yeux étant l'obligation qui était la sienne de soumettre ces projets de fermetures à l'avis du CHSCT.

**CTL** : Dans la continuité de ce CHSCT, outre à soumettre à l'avis des élus du personnel la fermeture des postes de Rougemont et Clerval, le CTL du 12 mars 2015 visait également à les informer du désir de la Directrice Régionale de procéder à la fermeture du SIE de Morteau au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en transférant son activité au SIE de Pontarlier.

Pour ce qui concerne les fermetures de Rougemont et de Clerval, si pour Clerval notre Directrice entend opérer une fermeture pure et simple au 1<sup>er</sup> mai, pour Rougemont, sous la pression des élus et afin de leur faire "passer la pilule", elle a consenti à maintenir sur place, en mairie, une permanence d'un jour  $\frac{1}{2}$  par semaine et de 4 jours aux périodes d'échéances. Mis à part que cette permanence est une hérésie du point de vue sécuritaire et financier (sécurité de l'agent itinérant tant lors de ses déplacements que lors de sa permanence en mairie et coûts engendrés par cette mission), il est évident que les maires (celui de Rougemont et ceux

de la communauté de communes du pays de Rougemont) se sont fait abuser sur l'aspect non pérenne de cette permanence. Si nous n'avions pas un élémentaire respect pour notre Directrice, nous parierions bien sa chemise que dans quelques mois cette permanence sera purement et simplement abandonnée.

D'ailleurs, cet "enfumage" des élus s'est rapidement dissipé, puisque par une majorité écrasante la quasi totalité des communes vient de refuser ouvertement, par voie de délibération, la fermeture de Rougemont. C'est également le cas des élus de Clerval et de la communauté du pays de Clerval qui en ont fait de même.

Malgré cela, si ces arguments mis en avant par les représentants de Solidaires Finances Publiques 25 ont par obligation été entendus par la Présidente de séance, cette dernière n'a pas un instant jugé utile de les prendre en considération. Ainsi se moque t'elle totalement des refus formulés par les usagers, par les maires des communes directement concernés, par le CHSCT et par le CTL qui a bien évidemment voté contre ces fermetures. Réglementairement, elle devra encore soumettre au vote ce projet lors d'un prochain CTL, mais quel qu'en soit le résultat, sa décision est prise depuis longtemps !

La pseudo concertation qu'elle a engagée avec les élus et les représentants syndicaux n'était que dictée par l'obligation qui lui était faite de consulter ces instances, mais au final leur avis lui est totalement indifférent. Dans la réalité, se dissimulant sous la façade du dialogue, elle n'affiche que désintéressement face à l'avis des agents, de leurs représentants, des usagers et des élus de la République, soit en quelques mots : "circulez, y'a rien à voir" !

Pour ce qui concerne la fermeture du SIE de Morteau au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le transfert de son activité sur celui de Pontarlier, sa démarche est la même : je vous informe, je dialoguerai avec vous, avec les agents et les principaux acteurs concernés parce que j'y suis obligée, mais de toute façon ma décision est déjà prise et je n'en démordrai pas ! Tout est même déjà organisé : les agents qui ne voudront pas suivre leur mission seront basculés sur le SIP de Morteau, voire détachés sur la Trésorerie de Morteau, ce qui a ses yeux sera une solution géniale, puisque ces deux structures sont en déficit d'agents. Et comme nous supposons que dans la foulée elle décidera de fermer la trésorerie du Russey pour la rapatrier sur celle de Morteau, le tour sera joué. Sauf que dans cette savante démarche (stratégique ???) elle oublie (sciemment ??) que le transfert de l'activité du SIE de Morteau sur celui de Pontarlier sans aucun agent (ou très peu), va rendre ingérable la situation du SIE de Pontarlier et de ses agents qui fonctionne déjà avec un sous-effectif de - 1,5 agent !!!

Mais qu'à cela ne tienne, Madame la Directrice a une idée encore plus géniale à nous sortir de son sac ! Elle va demander à la Direction Générale de sur-doter la RAN de Pontarlier !!! Fabuleux ! Mais alors, si elle détient ce pouvoir suprême d'être entendue par Dieu (ou un "PARENT" haut placé !), que ne l'a t'elle exercé pour doter en personnel les trésoreries de Rougemont, Le Russey, Saint Hippolyte et tous les autres postes et services en déficit d'agents, précisément toutes celles et ceux qu'elle entend fermer à très courte échéance sans aucun état d'âme? Mais chut... on ne vous a rien dit, elle vous en réserve elle-même la surprise !!!

Dernier point à l'ordre du jour : nouvelle convention entre la DGFIP et La Banque Postale qui remet en cause les conditions actuelles des dégagelements de fonds. La direction régionale nous a informé qu'une étude était en cours. Nos représentants ont exigé avant toute décision (en principe début mai 2015) que l'Inspecteur Hygiène Santé et Sécurité au Travail ainsi que le CHSCT soient saisis de ce dossier. Solidaires Finances Publiques 25 juge en effet impératif que ces nouvelles mesures ne mettent pas en danger les personnels concernés par ces dégagelements et ne détériorent pas leurs conditions de travail.

## COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 12MARS 2015

### MOTION DÉPOSÉE PAR LES REPRÉSENTANTS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 25

Avec La fermeture des trésoreries de Clerval et de Rougemont, la fermeture du SIE de Morteau pour transférer son activité vers celui de Pontarlier et l'étude de la convention DGFIP/Banque postale, l'ordre du jour du CTL que vous avez convoqué ce jour ne laisse planer aucun doute sur votre intention et celle de la DGFIP de procéder à la destruction du service public en milieu rural.

Nos représentants, les agents et les élus de la République ne sont pas dupes. Sous couvert d'un prétendu meilleur service rendu aux usagers et aux ordonnateurs, c'est au contraire un service public dématérialisé, démantelé, déshumanisé que vous souhaitez mettre en place.

Alors que les usagers sont défavorables à ces fermetures de trésoreries ou fusions de services, alors que les représentants du personnel se sont prononcés unanimement contre lors du CHS du 9 mars dernier et alors que les élus des communes et des communautés de communes concernées ont ouvertement refusé ces mises à mort du service public par délibérations et par courrier, vous restez obstinément sourde à ce désaveu général et entendez passer en force malgré ces refus unanimes. Au-delà de votre mépris clairement affiché envers l'ensemble de ces acteurs de la vie publique, c'est aussi un mépris envers les agents et les usagers que vous étalez, vous affranchissant totalement des dangers en matière de sécurité et de déplacements auxquels vos agents et les usagers seront exposés du fait de vos décisions.

Que ce soit pour rejoindre leur nouveau poste beaucoup plus éloigné que le précédent, pour se rendre plusieurs fois par semaine à la permanence à Rougemont où la sécurité des lieux n'est pas garantie, pour aller déposer les fonds dans une banque postale à parfois près de 30 kilomètres, ces agents, par votre seule décision, seront désormais exposés à des dangers sans précédents tant routiers que physiques. Combien selon vous vaut la vie d'un agent ? Pouvez-vous la mépriser à ce point afin de satisfaire votre seul désir de répondre aveuglément aux prétendues exigences de la démarche stratégique ?

Sachez donc que les représentants de Solidaires Finances Publiques 25, défenseurs acharnés des conditions de travail des agents et de ce sens du service public qui n'est plus votre priorité, s'opposeront, par tous les moyens à leur disposition, à l'ensemble de vos projets de démantèlement du service public.

**Les représentants de Solidaires Finances Publiques 25**